

Mutations

QUOTIDIEN

Edité par la South Media Corporation Siège : rue de l'aéroport - BP 12348, Yaoundé Tél.: (237) 222 30 66 80 / 222 30 71 45/ Fax: 222 30 66 75 - Desk Douala : Rue Bebey Elamé, Tél : 699 50 46 59 - Bur.Bafoussam: Face pharmacie Madelon, Tel: 694 94 27 33 <http://www.quotidienmutations.cm>

DÉCENTRALISATION

Dion Ngute secoue l'inertie



- Un décret du Premier ministre fixe à 49,8 milliards Fcfa la dotation générale de la décentralisation contre 10 milliards Fcfa en 2018 ;
- Cette allocation reste cependant largement en deçà des attentes des élus locaux. **Page 9**

Page | **Marché Congo**

5 | 150 boutiques consommées

Page | **Nécrologie**

6 | Wali Muna s'en est allé

60 millions de F_{cfa}
à gagner au BANKO mardi 26 février

Mutations

QUOTIDIEN

Informez, révélez et racontez, expliquez et s'engagez



« L'équilibre et l'impartialité que nous revendiquons s'opposent à une tiède neutralité »

Protais Ayangma, fondateur

Contacts

- ▶ 679 19 30 28
- ▶ 698 24 99 29
- ▶ 691 54 55 38
- ▶ 699 50 46 70

Connexion Mutations

Connectez-vous et retrouvez tous les services sur tous vos appareils

Un compte Mutations est requis pour utiliser ce service

Se connecter

Créer un compte

Télécharge MUTATIONS sur Google play

La solution mobile Mutations. Déjà disponible.

Chantal, notre Cendrillon

 Par Georges Alain Boyomo

Depuis son entrée historique au palais de l'Unité en 1994 en qualité d'épouse du chef de l'Etat, Chantal Biya n'a jamais autant soufflé le chaud et le froid que depuis la « Une » de l'hebdomadaire panafricain Jeune Afrique (J.A), qui la présente comme « Madame la présidente » du Cameroun .

Comme pour apporter une cerise sur le gâteau de l'épidermique riposte médiatique organisée après la publication de J.A, Chantal Biya a tweeté en des termes qui trahissent à la fois son naturel et son agacement : « A tous ceux qui m'accompagnent dans mon action humanitaire, restons motivés et engagés. Ne nous laissons pas distraire par la calomnie, le mensonge et la méchanceté. Je vous remercie tous ».

Habitée à être présentée sous le charme de son action caritative, l'épouse du président de la République découvre qu'elle peut être sous les feux des projecteurs sous d'autres coutures. Elle se retrouve propulsée sur les devants de la scène sous d'autres parures et fait l'expérience de la critique publique. C'est un virage qui ne restera pas sans trace dans la perception que l'on se fait de Chantal Biya.

En tout état de cause, notre First Lady doit intégrer, avec l'épisode J.A, que son union avec Paul Biya est, plus que par le passé, une couronne de roses et d'épines. En ce septennat décisif au cours duquel on a le net sentiment que tous les coups sont permis pour le contrôle de l'après-Biya, la première dame du Cameroun a tout à gagner en marchant sur des œufs et tout à perdre en servant, à son insu ou de son plein gré, de bouclier à de basses manœuvres.

La réaction paniquée du pouvoir après la parution querellée de J.A est une fenêtre de tir ouverte à la presse internationale sur Chantal Biya. Il n'est pas exclu que d'autres titres en fassent leur miel dans les prochains jours pour incommoder davantage le président Biya dont le grand âge et la longévité au pouvoir sont régulièrement tournés en dérision au tribunal de la démocratie. Face à cette éventualité, l'entourage de Chantal Biya devra soit opposer le silence, soit répondre sans dispersion, ni allusions futiles. Les bruitages de complots et de déstabilisation du Cameroun ont achevé de convaincre sur leur caractère de pétards mouillés.

Avec Leila Ben Ali et Grâce Mugabe, deux premières dames particulièrement controversées sous le ciel africain, Chantal Biya n'a pas en partage le goût pour le pouvoir suprême. La native de Dimako sait certainement mieux que quiconque que son époux tient à garder la haute main sur la gestion du pays et qu'il n'entend pas se laisser déborder quel que soit le dessein. A cause d'erreurs d'appréciation, d'anciens secrétaires généraux de la présidence de République l'ont appris à leurs dépens.

Face à ce « maniaque » du pouvoir, la première dame sait ou devrait savoir jusqu'où ne pas aller loin dans son influence, supposée ou réelle. Désormais épiée, elle sait qu'il est plus avantageux pour elle de rester dans le couloir de la charité.

Au demeurant, par ces temps troubles, Chantal Biya doit, au-delà de ses tâches d'épouse et de son action sociale, s'atteler à rester dans le cœur du peuple camerounais, qui l'aime bien. Et qui souhaite qu'elle garde cette image de Cendrillon sous les ors de la République.

Mutations

Edité par la South Media Corporation. Récepissé N° 00020/RDDJ/J/BASC

Président du conseil d'administration

Protais Ayangma

Directeur de publication a.i

Georges Alain Boyomo

Administration, finances et ressources humaines

Marie Sidonie Boulounou

Audit et contentieux

Adrien Bassang'na Bomba

Rédacteur en chef

Georges Alain Boyomo

Rédacteurs en chef adjoints a.i

Lucien Bodo (Actualité)

Michel Ferdinand (Magazines)

Responsable Digital

Pascal Dibamou

Chroniqueurs

Dubois Onana

Richard Makon

Jean-Claude Awono

Jean-Pierre Nyemeg

Caricaturiste

Robert Pougoué

RUBRIQUES

Politique

Jean De Dieu Bidias

Société

Paulette Ndong

Economie

Lucien Bodo

Education

Josiane Afom

Tech & Web

Marguerite Papan

Culture

Marthe Ndiang

Sports

Dimitri Mebenga

Santé/Environnement

Adrienne Engono Moussang

Rédaction

Wamba Sop, Ibin Hassan, Désiré

Domo, Vanessa Bassale, Jean-Christophe Ongagna, Mélanie Ambombo, Rosine Ntolo, Arnaud Kuipo, Renaud Inang, Claude Olivier Banaken, Guy Martial Tchinda, Florentin Ndatewou, Jenner Onana, Perrine Masso, Cyril Marcel Essissima

DESK LITTORAL ET SUD-OUEST

Chef : Michel Ferdinand

Adjoint : Blaise Djouokep

CORRESPONDANTS

Grand Nord : Jacques Kaldaoussa

Ouest/Nord-Ouest : Robert Nkake

Est : Sebastian Chi Elvido

Sud : Guy-Roger Mvondo

Edition/Infographie

Samuel Tcheudjo

Valentin Essimi Tsanga

Service Commercial et Marketing

Chef : Michael Brobst

Responsable Yaoundé : Augustine Nokam

Chargés de clientèle

Pulcherie Nsia, Philiace Tamko

Lionel Akono, Grâce Olinga

Service de la comptabilité

Jacques Barnabé Nthep

Albert Mbende

Service Production

Joël Anong

Dieudonné Bitang

Service Distribution

Etienne Temfack

Hervé Ngomenda

Impression

Les nouvelles idées

Téléphone : (237) 222 306 680 / 222 306 675/ 698 24 99 29

Site web : <http://www.quotidienmutations.cm>

Siège Yaoundé : Face CAMI TOYOTA - Mvog-Mbi

Douala : Rue Bebey Elame - Akwa

Caric

SUCCESSION : JEUNE AFRIQUE DÉSIGNE CHANTAL BIYA



Lycée bilingue de Deïdo

Au cœur d'une affaire de sodomie

Deux élèves de cet établissement scolaire sont suspectés d'avoir entretenu cette pratique sur un autre inscrit en classe de sixième.

 Par Renaud Inang

L'affaire alimente les conversations depuis plusieurs semaines dans les couloirs du Lycée bilingue de Deïdo à Douala. Deux élèves inscrits en classe de Uppersixth arts (Terminale dans le système francophone) dans cet établissement scolaire sont suspectés d'avoir sodomisé leur cadet de classe de sixième. D'après le témoignage que la victime âgée de 13 ans aurait fait à un surveillant de ce lycée, les faits remontent au jeudi, 14 février dernier. C'est que, choqué par cet acte dont il a été victime la veille, le jeune élève se rapproche d'un surveillant le lendemain et lui relate ce qu'il a subi. Ce dernier à son tour, décide de le conduire dans le bureau du proviseur afin de l'informer des faits. Le responsable de l'établissement réussi à faire interpellé l'un des suspects, puis le second, avant de les conduire dans les locaux de la brigade territoriale de gendarmerie de Deïdo, où ils ont été placés en garde à vue.

Reste que l'affaire éclate lundi 18 février dernier. Les camarades de classe des suspects initient un mouvement d'humeur et décident de ne pas suivre les cours en attendant d'en savoir davantage sur cette affaire. « Cet en-

fant déclare avoir été violé au cimetière situé juste en face du lycée par un groupe de garçons jeudi. Seulement, lorsqu'il raconte au surveillant de secteur le vendredi, celui-ci décide de l'accompagner chez le proviseur. Sur le chemin, ils vont croiser nos camarades qui jouaient aux cartes. Les deux vont prendre la fuite. L'un des deux sera rattrapé par un autre surveillant (...) et la victime va déclarer que c'est lui le violeur », a relaté le chef de cette classe, sur les antennes de radio Balafon, avant d'affirmer que les mis en cause se trouvaient en classe au moment des faits. Cet élève en veut pour preuve, le cahier d'appel journalier.

Pour l'heure, aucune version officielle n'a été donnée par les responsables de cet établissement scolaire. Rendu dans ce lycée jeudi 21 février, le reporter de Mutations a été recalé à la guérite par un vigile. « Le proviseur ne reçoit pas les journalistes pour le moment. Elle mène encore ses enquêtes. Vous pouvez repasser la semaine prochaine », explique ce dernier. Des sources révèlent que certains élèves ayant fait des déclarations aux médias auraient reçu des notifications d'exclusion.

Cyrille Rolande Bechon

Le Cameroun doit respecter ses obligations

La directrice exécutive de l'Ong Nouveaux droits de l'Homme (Ndh) revient sur la contribution du pays à la conférence des citoyens à Addis-Abeba.

 Par Paulette Ndong

La conférence des citoyens s'est tenue du 07 au 09 février à Addis-Abeba. De quoi avez-vous parlé?

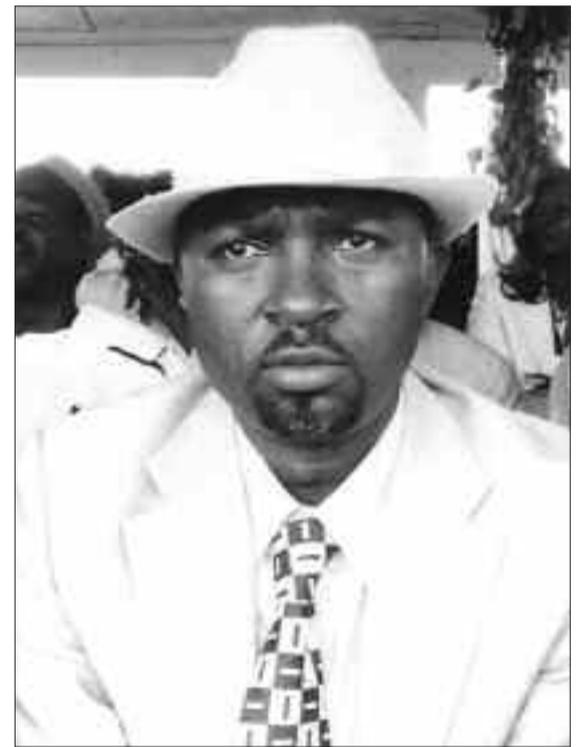
Nous avons activement participé à la 8e conférence continentale des citoyens qui s'est tenue à Addis-Abeba en prélude au sommet de l'Union africaine (Ua). Durant 03 jours (07-09février), les leaders de la société civile du continent passent en revue le fonctionnement de l'Ua. L'idée étant à chaque fois de questionner la recevabilité des États, d'évaluer les politiques, la légitimité des décisions, etc. Tout ceci dans le but de faire entendre la voix des citoyens en ce moment où les intérêts des États et des dirigeants semblent primer sur les intérêts des citoyens et des populations en général. J'ai personnellement contribué sur la question de restriction de l'espace civique et la limitation drastique des libertés publiques sous le prétexte de la lutte contre le terrorisme. Toutes les recommandations issues de la conférence sont trans-



Ndé

Le chef Bamena victime d'un accident

 Par Robert Nkaké



Sa Majesté Alexandre Joukwé.

Sa Majesté Alexandre Joukwé, chef du village Bamena, [une localité située à quelques encablures de Bangangté, région de l'Ouest] a été victime d'un accident de la circulation le 23 février dernier. Des informations rapportent que la scène se déroule aux environs de 16 heures 30 minutes, au lieu dit Feutap, un axe reliant son groupement à la périphérie de Bangangté. Un véhicule roulant à vive allure, venant du sens contraire, s'est retrouvé nez à nez avec celui du monarque. Les blessés graves ont été transportés à l'Hôpital de district de Bangangté où ils suivent des soins intensifs. Aux dernières nouvelles, des sources médicales indiquent qu'aucun pronostic vital n'est engagé.

mises aux instances de l'Ua et aux chefs d'Etat lors de la session. Ndh est membre de la coalition State of the Union (SOTU). Cette dernière est une coalition des organisations qui s'intéresse au suivi de la mise en œuvre par les États des instruments légaux de l'Ua.

Pour le cas du Cameroun quelles recommandations avez-vous faites?

En ce qui concerne le Cameroun, nous avons traité de la situation des libertés publiques, de la crise anglophone et de la lutte contre le terrorisme. La principale recommandation était l'amendement de la loi de 2014 sur la répression des actes de terrorisme de manière à ce que la loi contre le terrorisme soit respectueuse des droits fondamentaux et des libertés publiques. La deuxième recommandation a été d'appeler le Cameroun à respecter ses obligations en vertu de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples et de la Charte africaine de la démocratie, les élections et la gouvernance.

Marché Congo

Plus de 150 boutiques et magasins partis en fumée

C'est à la suite de l'incendie qui s'y est déclaré dans la nuit de samedi à dimanche dernier, ravageant aussi une soixantaine de maisons d'habitations et commerces environnants.

 Par Marthe Ndiang

Du secteur textile au marché Congo de Douala, il ne reste plus rien. Si oui, de la cendre, de la ferraille et des bouts de bois calcinés, ainsi qu'un sol noirci résultant d'un mélange de charbon et d'eau. Idem pour la rue reliant l'hôtel Sainte Juliette à l'hôtel Mon voisin où étaient logés les merceries, bijouteries et divers autres commerces. Tout ici est réduit en cendres. Les rares murs encore debout sont lézardés et noircis par la fumée. Sur le site de l'incendie, l'air est difficilement respirable. Le sol toujours chaud témoigne de l'intensité du feu. Une forte odeur de brûlé oblige certains à porter des cache-nez. La fumée aussi reste épaisse à certains endroits. Du coup, l'atmosphère est étouffante et nul n'est à l'abri des quintes de toux ou des yeux larmoyants. Les commerces réduits en cendres étaient spécialisés dans la vente des tissus, rideaux, bijoux, draps, matériel et accessoires de couture (merceries), etc.

Outre les commerces, des maisons d'habitation ont aussi été touchées par le feu. Jusqu'au moment où nous quittons le lieu du sinistre, les sapeurs pompiers étaient encore à pied-œuvre pour éteindre les foyers d'incendie résistants. Car jusqu'à presque 13h, il y avait encore des flammes vives ci et là. Le bilan de cet énième incendie dont les causes restent à déterminer est lourd. « Avec ce que nous voyons, c'est 150 boutiques qui sont parties en fumée. Ajouté à cela une soixantaine d'immeubles, maisons d'habitations et d'autres commerces des coins environnants », estime



Désolation totale au marché Congo de Douala.

Nsangou Mama, coordonnateur principal du marché Congo. De part et d'autres, tristesse et désolation se lisent sur les visages des commerçants sinistrés. A bout de force, Flore a du mal à parler. C'est à sa sœur que le reporter parvient à arracher quelques mots. « Elle a perdu ses deux boutiques. Tout a brûlé », renseigne-t-elle. Suffisant pour que Flore éclate en sanglots.

Voies d'accès

Fadimatou Ngoutane, propriétaire de la bijouterie n°265, elle aussi a tout perdu. Elle estime ses pertes à près de 1.500.000 Fcfa. « Ma boutique a brûlé. Ainsi que mon magasin », lâche-t-elle, la voix enrouée, les yeux voilés de larmes. Elle poursuit, « C'est vers 01h

qu'on m'a appelé pour me dire que le marché brûle. Je suis sortie tel que vous me voyez débraillée », renseigne-t-elle. En effet, d'après les informations recueillies sur place, le feu s'est déclaré vers 1h 30 minutes. « Je dirais 1h 42 minutes », précise Ahamad Lawal, un riverain. Seulement, malgré l'arrivée prompt des sapeurs pompiers, leur action va être retardée à cause des voies d'accès obstruées. Le gouverneur de la région du Littoral descendu sur les lieux explique au cours de sa seconde descente en fin de matinée que, « la première difficulté constatée était celle de la progression des sapeurs pompiers sur le site. Puisqu'il fallait déplacer des planches, et casser certains étals afin que les camions d'eau passent. Ces camions ne pouvaient pas tous intervenir à la fois (...). Si ça avait été de manière groupée, le feu aurait vite été circonscrit », relève Samuel Dieudonné Ivaha Diboua. Aucune information jusqu'alors sur les causes de l'incendie. En rappel, en 2012 déjà un incendie réduisait en cendre plusieurs commerces. Les propriétaires avaient alors été recasés « provisoirement » sur la rue reliant la Douche municipale à la pharmacie de la mosquée. Depuis lors rien. En 2013 aussi, d'autres boutiques partaient en fumée.

Nsangou Mama

Les travaux s'étaient arrêtés au niveau des fondations

Le coordonnateur principal du marché Congo de Douala revient sur la situation des sinistrés de 2012, toujours dans l'attente d'un espace marchand moderne.

 Par Marthe Ndiang

Un énième incendie au marché Congo cette nuit. C'est finalement quoi le problème ?

Les problèmes, ce sont ceux que vous connaissez. Des problèmes récurrents. Depuis quelques semaines ici par exemple, l'électricité fait un va et vient. Et certainement, il peut avoir des commerçants qui oublient d'éteindre soit un appareil, soit un ventilateur. Comme les installations électriques ne sont pas des meilleures, il arrive que la variation de tension fasse péter quelque chose, le court-circuit survient et c'est parti. Nous ne disons pas que c'est cela qui s'est produit. Nous disons que par le passé, ça a souvent été les causes des incendies ici. Ce que nous savons c'est que le feu est parti d'une des boutiques. Nous attendons les résultats des enquêtes.

Les sinistrés de l'incendie de 2012 attendent toujours d'être recasés. Pourquoi sept ans après il n'en est encore rien ?

Le marché Congo fait partie des tous premiers marchés élus dans le cadre du partenariat public-privé. Et comme vous le savez, un partenaire privé avait remporté l'appel d'offre pour transformer ce marché en un équipement marchand ultra-moderne. Nous



avons reçu ce projet avec beaucoup de joie, content de voir tourner le dos définitivement aux incendies. Mais, ce partenaire privé a eu en son sein un certain nombre de problèmes avec ses partenaires américains et nous avons tous constaté que les travaux n'avançaient pas. Ils s'étaient arrêtés au niveau des fondations. Nous avons reporté tout cela aux autorités. Nous pensons qu'elles ont écoutées et peut-être que d'ici quelques temps, nous aurons à faire à un

autre partenaire privé qui prendra les choses en main. Parce qu'il faut reconnaître que si ça avait été fait, nous ne ferions plus face à ces incendies. Car c'est ce type d'équipement ultra-moderne qui nous mettra définitivement hors des incendies comme ceux-ci. Mais nous pensons, selon certaines indiscretions que les choses sont en train d'évoluer. Peut-être que certains partenaires pourront se joindre au gouvernement pour que le marché ultra-moderne sorte enfin du sol.

Ces commerçants sinistrés demandent à reconstruire leurs boutiques. La solution ne viendrait-elle pas de là ?

Si nous sommes bien organisés, nous pouvons en effet proposer des solutions au gouvernement. Il faut qu'on soit solidaire et organisé pour proposer des choses potables.

Extrémisme violent

Le projet « PeacebuildingFund » évalué

 Par Rosine Ntolo

Les études sur le contexte frontalier Cameroun-Tchad ont montré que la situation d'insécurité dans cette zone est loin d'être apaisée. Cette zone est toujours le théâtre d'attaques et des raids de la secte terroriste Boko Haram, des attentats suicides à la bombe, des enlèvements et de toutes autres formes de violences. En réponse à ce climat délétère, s'est tenue mercredi 06 février dernier à Yaoundé, la 2e session du comité de pilotage du projet transfrontalier dénommé « PeacebuildingFund ». Un programme qui a pour objectif, la consolidation de la paix et la prévention de l'extrémisme violent dans les zones situées à la frontière entre le Cameroun et le Tchad.

Il s'agissait au cours de ce conseil de pilotage, « d'apprécier les progrès, mais également de se pencher sur les goulots d'étranglements, les contraintes et d'utiliser les mois restant, à réorienter les stratégies si besoin est ; afin d'atteindre les résultats qui ont été fixés », explique le représentant du Fond des Nations unies pour l'enfance (Unicef) au Cameroun, Jacques Boyer. Selon les parties prenantes de ce programme, le bilan est plutôt satisfaisant. L'exécution financière du projet « PeacebuildingFund » est réalisée à 80%, soit une enveloppe de 1 milliard 800 Fcfa.

L'un des grands apports de ce projet, reste néanmoins la promotion du dialogue intergénérationnel. « Amener les jeunes à convaincre leurs aînés de s'impliquer dans ce processus de paix, à amener les communautés à accepter les forces de défenses des deux pays, à dialoguer et ainsi prévenir l'enrôlement des jeunes et autres personnes dans l'extrémisme violent », a ajouté Paul Tassong, Ministre délégué auprès du ministère de l'économie et de la planification du territoire. Le projet prend fin le mois de mai prochain.

Nécrologie

Pr Walinjom Muna range sa toge

Celui qui a été classé en 1988 par tous les hôpitaux français comme étant le plus grand cardiologue du continent africain est décédé hier à Paris de suite de maladie.



Par Jean Paul Mbia, Cp

La communauté universitaire nationale et internationale est en deuil. Le plus grand cardiologue d'Afrique est mort à Paris. Le professeur émérite Walinjom Fombad Tenjericha Muna, 73 ans, médecin, 3e Professeur agrégé de cardiologie de classe mondiale, conseiller médical de l'ambassade des États-Unis au Cameroun depuis deux décennies et président du comité éthique du Centre international de référence Chantal Biya (Circb), est décédé hier en début de soirée à l'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine, où il a été évacué sept semaines plus tôt. Premier cardiologue du Centre hospitalier universitaire (Chu) en 1981, ce spécialiste de renommée mondiale a été classé en 1988 par tous les hôpitaux français comme étant le plus grand cardiologue du continent africain.

Diplômé en chimie de l'université d'État de Washington, pullman Washington en 1969, ce technicien des causes cliniques désespérées, a été formé comme médecin à la Johns Hopkins Hospital de Baltimore (1974-1976), spécialisé en cancérologie à l'Hôpital Bethesda dans le Maryland de 1976 à 1977 et à Yale de 1977 à 1979. Membre fondateur de l'Académie des sciences du Cameroun, il a été président de la Cameroon Cardiac Society.

Son œuvre médicale qu'il laisse à la postérité est remarquable. Néo panafricaniste, ce spécialiste mondialement reconnu, a travaillé en laboratoire pour faire reculer la mortalité des suites de l'hypertension artérielle chez le noir. Son apport en tabacologie, en santé publique, en e-health, en éthique médicale est remarquable et remarqué. L'un de ses disciples témoigne qu'en pleine salle de soins aux États-Unis, le clinicien en chef, au milieu d'une douzaine de spécialistes en cardiologie venus du monde, arrêtait parfois la phase d'opération pour demander l'avis de ce grand maître.

Cet homme disert, soutenait le management des hôpitaux et œuvrait au renforcement des plateaux techniques, à la coopération scientifique, et déplorait la rareté des décaissements de fonds pour cause de conjoncture financière difficile.

Le Cameroun perd l'un de ses fils les plus illustres par son savoir médical planétaire et l'université camerounaise, un grand maître accompli qui, comme Prométhée, a su cueillir chez les dieux d'occident, la science académique et heuristique pour la transmettre à plusieurs générations de disciples d'ici et d'ailleurs.

En s'éteignant hier à Paris, auprès de ses collègues, amis et frères, cet esprit prodigieux va ainsi se coucher pour la première fois. Car, il avait toujours à cœur cette belle recommandation de Georges Pompidou (2e président de la 5e république de France) à son unique fils Alain Pompidou, clinicien séillant. Que



Pr Walinjom Muna range sa toge.

disait Pompidou, le duc de Cantal (son village natal), major au baccalauréat national français de grec et de latin, banquier ? « Un médecin, ça ne se couche que pour mourir ». Ce métier de cardiologue, qui lui alla comme soulier de Cendrillon, lui a permis de côtoyer plusieurs têtes couronnées de la place médicale mondiale, y compris le landerneau politico administratif qui l'adulait pour sa science prodigieuse. Il appelait et recevait des appels de plus d'une douzaine de membres de gouvernements et une demi-douzaine de chefs d'État en Afrique.

En marge de la politique pragmatique, particulièrement féroce, il était très vigilant sur la vie scientifique des associations médicales africaines et afro-américaines.

Originaire de nguienbo dans le Nord-Ouest, fils de Solomon Tandeng Muna, vice-président de la République, président de l'Assemblée nationale, ce bourgeois de la science médicale et de la cléricature

traditionnelle était un personnage sobre, noble et probe. Esprit alerte, vif et incisif, il a empilé majorats et éméritats dans le champ universitaire médical. Il abhorrait les oligarchies clientélistes, les évacuations sanitaires onéreuses et dispendieuses au détriment du contribuable africain et camerounais. Chantre de la valorisation de la nouvelle pharmacopée africaine, il a obtenu plusieurs décorations honorifiques de par le monde, y compris les nombreux appuis multiformes, et souvent discrets, de la première dame, Chantal Biya.

Le Cameroun, reconnaissant, lui a attribué les médailles de commandeur et de grand officier de l'ordre national de la valeur. La communauté universitaire nationale, sous le magistère institutionnel ministre d'État, ministre de l'enseignement supérieur, chancelier des ordres académiques du Jacques Fame Ndongo se pare et se prépare à rendre un hommage de mérite à ce dignitaire émérite.

Dépôt de dossiers

Les établissements optent pour l'envoi par vague

Les responsables ont jusqu'au 28 février pour envoyer tous les documents des candidats aux examens officiels relevant de l'Office du baccalauréat.

 Par Lazare Kingue

Le 21 février dernier, alors qu'il était environ 10h, les élèves du Lycée bilingue de Kribi, dans la région du Sud, venaient de prendre la petite pause de la journée. Des minutes libres que les élèves de 1ère et Tle ont mis à profit pour vérifier la présence de leurs noms sur les fiches de dépôt des dossiers des examens relevant de l'Office du Baccalauréat du Cameroun (Obc). Dans ce sens, ils ont pris d'assaut le babillard. Concentré, chacun cherche son nom sur la liste provisoire des candidats inscrits déjà disponible cette année. Il n'y a pas longtemps que le proviseur du Lycée bilingue de Kribi, Jean Maurice Noah, a rendu publique cette liste. Afin que chaque concerné vienne s'enquérir de l'orthographe exact de son nom et de sa date de naissance en vue de relever d'éventuels erreurs.

Sur le babillard du plus vieil établissement secondaire de la ville balnéaire du Sud, on remarque que 355 candidats sont régulièrement inscrits à l'examen du baccalauréat général, toutes séries confondues. 419 le sont pour la probatoire. D'après le censeur M. Metou, cette liste constitue la première vague des dossiers envoyés. « Nous avons opté envoyer les dossiers par vagues pour ne pas être rattrapés par les pénalités. Et cela se fait suivant la chronologie de l'enre-



Des élèves devant le babillard.

gistement des candidats » informe l'enseignant. Ainsi, pour les classes terminales, la première vague compte 355 recrues. La deuxième, 67 élèves et la dernière, 31. Quant aux élèves en classe de 1ère, la première vague est constituée de 419

élèves. La deuxième compte 88 et la dernière 36 candidats. Tout de même, on dénombre sept retardataires pour le baccalauréat et 3 pour le probatoire. Ceux-là sont astreints au paiement d'une pénalité de 15 000 Fcfa.

Il faut dire que la méthode de l'envoi des dossiers par vague est la même choisie par certaines établissements scolaires privés pour éviter le paiement des frais de pénalités. Il s'agit notamment du Collège adventiste bilingue de Kribi (Cabik) et Zion International Comprehensive College (Zion). Au cabik, 158 candidats composeront le probatoire et 139 le baccalauréat. Ici, les dossiers ont été envoyés en quatre vagues. Cependant, on compte quatre retardataires au baccalauréat et trois au probatoire. A Zion par contre, qui est une structure d'enseignement général et technique, on compte seulement deux inscrits pour l'examen du baccalauréat général et quatre pour le probatoire général. Un pourcentage de dossier en baisse de plus de 10% par rapport à l'an dernier. Précisons que « le délai de dépôt des dossiers pour tous les examens de l'enseignement général de

l'Obc est fixé au 28 février prochain. Passé ce délai, aucun dossier ne sera plus recevable dans le département de l'Océan », informe un censeur.

Education inclusive

Du matériel pour booster la scolarisation des handicapés de la vue

Télé-agrandisseur, machine à lire, machine braille perkins, sont entre autres équipements qui constituent le don offert au Cjarc par le couple Messang.

 Par Guy Martial Tchinda

Le Club des jeunes aveugles réhabilités du Cameroun (Cjarc) a reçu un don de matériel le 20 février dernier. Le présent offert par le couple Messang, constitué entre autres d'un télé-agrandisseur, d'une machine à lire, d'une machine braille perkins, de la loupe, des cannes blanches d'un dictaphone et des rames de papier braille, vient renforcer les efforts du bénéficiaire dans la scolarisation des déficients visuels.

« C'est un matériel spécialisé qui tombe à point nommé d'autant plus que le Cjarc est en train de créer un Centre national de l'inclusion. Il s'agit d'une structure qui va favoriser une véritable inclusion dans notre société. Il devra permettre aux enfants handicapés et au reste de la société d'évoluer ensemble », s'est réjoui Coco Bertin Mowa, directeur général du Cjarc, non sans préciser le rôle de ces équipements. « La machine à lire permet à un non-voyant de lire un livre qui jusque-là n'est accessible qu'aux personnes voyantes ; le télé-agrandisseur quant à lui agrandit les caractères d'un document et permet à un malvoyant de le lire ; la machine braille permet à un non-voyant d'écrire plus vite qu'avec une tablette braille », a-t-il expliqué.

Et sur les raisons de cet accompagnement, monsieur Messang explique : « C'est un plaisir de partager avec des enfants, surtout avec ceux qui n'ont rien. C'est un geste de cœur, il faut savoir partager. C'est vrai que des gens sont un peu craintifs quand on parle d'association mais nous avons le projet d'en créer une. Nous fai-



Quelques équipements constituant le don.

sons donc un appel à tous ceux qui peuvent d'aider ceux qui ont besoin ».

Et à un bénéficiaire d'ajouter pour inviter les autres à suivre l'exemple du couple Messang que « La bible nous dit que le plus grand amour ne réside pas à l'église où les gens dansent et crient tout le temps. Il réside dans le cœur, il faut donner à celui qui n'a pas. Mais nous nous rendons compte aujourd'hui qu'il y a des gens qui en ont assez et ne se souviennent pas de ceux qui n'en ont pas. Quand il y a reste de nourriture par exemple, ils le mettent dans la poubelle au lieu d'en donner au voisin ».

Enseignement supérieur

Le personnel d'appui en grève dès le 04 mars prochain

 Par Rosine Ntolo

Dans un communiqué rendu public le 22 février dernier, le Syndicat national des personnels d'appui des universités du Cameroun (Synatauc) annonce qu'à partir du 04 mars prochain, une grève dans les huit universités d'Etat que compte le pays. Signé de son président Florence Ateh Ateh, ledit document présente également les différents motifs et revendications de ces enseignants.

Principalement, les membres du Synatauc réclament la restitution de l'indu prélevé sur le salaire des personnels d'appui des universités d'Etat depuis 1993 ; la revalorisation de la prime de transport et d'appui à l'enseignement et à la recherche. Ces derniers s'indignent aussi de la non application jusqu'ici, du décret n°2014/2217/Pm du 14 juillet 2014 portant revalorisation du Salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig) à 36,270 Fcfa. Toujours dans le registre des revendications, la non-signature des textes annexes du décret n°2011/119 du 18 mai 2011 relatifs au profil de carrière dudit personnel.

Le présent mot d'ordre de grève intervient après différents préavis servis respectivement les 28 novembre et 20 février dernier, au ministre d'Etat, ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndongo. Malgré cela, à ce jour, le Syndicat national des personnels d'appui des universités du Cameroun estime qu'aucun effet positif dans la logique des échanges avec la tutelle n'est suivi par les recteurs et vice Chancellor, aux fins d'établir un barème uniforme pour appliquer le décret du 24 juillet 2014.

Affaire Kamto et Cie

Eric Dupond-Moretti appelé à la rescousse

Connu sous le surnom d'« Acquittator », le célèbre avocat pénaliste français défendra le président et les membres du Mrc.



Par Jenner Onana

Une nouvelle fait des vagues sur les réseaux sociaux. Eric Dupond-Moretti va défendre Maurice Kamto et les autres membres du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) actuellement détenus à la prison centrale de Kondengui, à Yaoundé. L'annonce a été faite par celui que la presse internationale a surnommé « Acquittator ». « J'ai été contacté par la famille et par tous les amis de monsieur Kamto, qui sont détenus de manière arbitraire, scandaleuse et sans titre, dans une justice qu'Amnesty international stigmatise et fustige régulièrement », a-t-il fait savoir dans une correspondance. « Je vais essayer d'aller au Cameroun pour rencontrer mes clients et puis nous allons aller à Genève (...) Ces arrestations sont une violation patente des droits de l'Homme, et Genève est un temple sacré des droits internationaux », a conclu celui qui a défendu, en 2016, l'opposant congolais Moïse Katumbi, dans le cadre de l'enquête concernant le recrutement de mercenaires étrangers.

Avec plus de 133 acquittements en Cour d'assises, Eric Dupond-Moretti est l'un des plus grands avocats au barreau de France. Entre autres faits d'armes à son actif, il est appelé en 2018, pour la défense de Jérôme Cahuzac, l'ancien ministre délégué chargé du Budget, auprès du ministre de l'Economie et des Finances de François Hollande. Cet ex-membre du gouvernement français était épinglé par le



parquet national financier, pour fraude fiscale. La même année, le 15 du mois de novembre, il obtient l'acquiescement de Georges Tron dans le cadre d'une affaire de viols en réunion sur plusieurs de ses collaborateurs. Il est également l'avocat du footballeur français Karim Benzema, mis en examen le 20 juillet 2010 pour « sollicitation de prostituée mineure ».

La vocation de cet avocat remonte en 1957. Cette année-là, alors qu'Eric Dupond-Moretti n'a que quatre ans, son grand-père est retrouvé mort sur la voie ferrée, raconte-t-il dans ses notes. « La justice n'a rien pu faire malgré la plainte déposée par mon oncle. Je pense que c'est ainsi qu'est née ma vocation ». Il est né le 20 avril 1961.

Extrême-Nord

Le réconfort de Paul Biya à la famille d'Abba Malla



Par Jacques Kaldaoussa

Le gouverneur de la région de l'Extrême-Nord, Midjiyawa Bakari a rencontré le 23 février dernier la famille du regretté député Rdpc du Mayo-Sava à l'assemblée nationale, Abba Malla Boukar, décédé le 21 février dernier à l'âge de 72 ans. Il était porteur d'un message de condoléances et de réconfort du couple présidentiel, ce troisième jour suivant son inhumation selon les rites musulmans. Aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de son imposant domicile en plein centre urbain de Mora, on observe un fourmillement de collègues, d'amis et autres connaissances venus réconforter la famille. Les allées et venues sont rythmées par des courtes séquences de prières pour confier l'âme du disparu à Dieu. A l'observation, on lit facilement la douleur sur les visages, signe qu'il était adulé par les populations du département et d'ailleurs qui affluent de partout. « C'est une grande perte pour les parlementaires de notre département et pour l'hémicycle tout entier. C'était un élu dévoué, généreux, disponible et sa disparition brusque nous laisse un grand vide », confie l'honorable Salomon Douvogo, député Rdpc du Mayo-Sava. Pour Boukar Tikiré, le maire de la commune voisine de Tokombéré et cousin du défunt, « la douleur qui nous affecte est atroce. Mais c'est la volonté de Dieu et on n'y peut rien. On ne peut que s'aligner devant le sort. Que son âme repose en paix ». Le gouverneur Midjiyawa Bakari lui a rendu un vibrant hommage. « Il était de tous les combats contre la secte Boko Haram. Les hommes de son calibre sont rares. Il faut que les autres marchent sur ses traces dans sa quête permanente pour la paix et la cohésion sociale. Il a fait beaucoup pour limiter les affres de Boko Haram, jour et nuit au péril de sa vie », a-t-il dit en substance.

Abba Malla, est devenu député en 2007 à la suite de la démission d'Abba Boukar qui a choisi le fauteuil de maire de la commune de Mora, frappé par l'incompatibilité aux deux fonctions. Mais il est devenu célèbre par ses nombreuses médiations ayant abouti à la libération d'otages détenus au Nigéria par la secte islamiste Boko Haram. Le regretté Abba Malla laisse 4 veuves, 27 enfants et plusieurs petits fils. Il est le cinquième député que la région de l'Extrême-Nord perd au cours de la mandature 2013-2019 après les décès de Gondji Elias, Viché Taga et Ali Dougouf du Mayo-Tsanaga et Madjilé du Mayo-Kani.

Climat sociopolitique

L'alerte de la société civile

Des Organisations non gouvernementales de la diaspora et du Cameroun proposent des solutions pour ramener la paix et la sécurité dans le Nord-Ouest, le Sud-Ouest, etc.



Par Blaise Djoukep

Le constat dressé par Me Alice Nkom sur la situation sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest est formel. « La politique de nos gouvernants a été le principal détonateur de la violence dans ce conflit et a continuellement violé les droits des civils non armés dans ces deux régions, au cours de ces deux dernières années, en brûlant des villages entiers, en arrêtant des milliers de jeunes hommes et femmes ». C'est également la conviction du Collectif des femmes de la société civile, réuni vendredi dernier à Douala. L'objectif pour ces femmes étant de lancer un cri de détresse et interpeller les dirigeants, afin qu'ils apportent des solutions durables et efficaces à la guerre dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, ainsi que dans la gestion des différentes autres crises qui fragilisent l'unité du pays.

D'après la présidente de la section camerounaise de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (Wilf), Sylvie Ndogmo, ces guerres qui touchent aussi la ré-



Les membres du collectif.

gion de l'Extrême-Nord et qui, en zone anglophone, s'étendent progressivement dans les régions de l'Ouest et du Littoral, « contribuent à réduire progressivement la production agricole dans l'ensemble du pays, entraînant une insécurité alimentaire de 50% sur l'ensemble de la population nationale », déplore-t-elle. Surtout que, à en croire Edith Kah Walla, les marchés et les champs sont vides. Outre la crise dite anglophone, ces femmes dénoncent les discours haineux et tribalistes dans les réseaux sociaux et dans quelques médias traditionnels, qui mettent en danger la stabilité de

la nation. « Des propos tenus par une poignée de personnes égoïstes et corrompues dont le seul objectif est de rester au pouvoir », regrette le président du Cocitel, Achille Kotto.

Ces acteurs ont donc esquissé des propositions de sortie de crise ou d'accompagnement des déplacés et réfugiés. Il s'agit par exemple de « la libération des personnes détenues dans le cadre de cette crise, comme mesure d'apaisement, la mise en place d'un système national d'enregistrement des déplacés afin de leur procurer des soins de santé et alimentaires, ainsi que toute l'assistance nécessaire ». Le système d'enregistrement proposé doit être fait pour les réfugiés camerounais de cette crise installés au Nigeria. Sans oublier « la mise en place d'un programme de soins de traumatologie et de réinsertion des personnes déplacées et réfugiés ». Ces suggestions portent la signature du coordonnateur de la Cameroon Patriote Diaspora, Genestar Priso.

Décentralisation

La dotation générale passe de 10 à près de 50 milliards Fcfa

Un décret du Premier ministre fixe ce montant qui permettra, entre autres, le démarrage du fonctionnement des Conseils régionaux cette année.



Par Jean De Dieu Bidias



Joseph Dion Ngute. Le Premier ministre.

Devant les commissions des finances et du budget de l'Assemblée nationale et du Sénat, en novembre 2018, le ministre de la Décentralisation et du Développement local (Minddevel) avait défendu une enveloppe budgétaire de 45,756 milliards Fcfa. Il faisait part de sa volonté de donner un coup de fouet à un processus de décentralisation jugé trop indolent. Si c'est en réalité cela la mission principale dévolue à son département ministériel, d'aucuns ont très vite jugé ses prétentions budgétaires un peu trop élevées, et donc irréalistes, compte tenu non seulement des tensions de trésorerie auxquelles fait face le gouvernement, mais surtout de ce qui peut être considéré comme un refus – au mépris de la loi – de celui-ci de se dessaisir de certaines compétences et ressources, au profit des élus locaux. Georges Elanga Obam vient de remporter sa première grande victoire en obtenant un peu plus que ce qu'il avait sollicité. Un décret signé vendredi dernier par le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, fixe au titre de l'exercice 2019, le montant de la dotation générale de la décentralisation à 49,8 milliards Fcfa.

36 milliards Fcfa constitueront la dotation générale d'investissement, contre 13 milliards Fcfa pour le fonctionnement. Selon l'article 6 (1) de ce décret, la dotation d'investissement est destinée au financement des projets communaux mûris, arrêtés d'accord parties par les communes bénéficiaires, le ministère chargé des investissements publics et celui chargé des collectivités territoriales décentralisées. Dans le chapitre du fonctionnement, 3 milliards Fcfa sont consacrés à la rémunération des magistrats municipaux, contre 2 milliards Fcfa pour la prise en charge salariale des présidents et membres des Conseils régionaux – lors du dernier conseil ministériel qu'il a présidé à Yaoundé, le président de la République avait instruit le gouvernement de préparer l'organisation des toutes premières élections régionales cette année. 5 milliards Fcfa seront d'ailleurs affectés au démarrage de fonctionnement des Conseils régionaux, et 200 milliards Fcfa à celui du Conseil national de la décentralisation. On est encore loin des 10% du budget central d'Etat qui s'élève à 4805,5 milliards Fcfa en 2019, comme le souhai-

tent depuis les maires, mais la dotation générale de la décentralisation fait un bond spectaculaire en passant d'à peine 10 milliards en 2018 à près de 50 milliards Fcfa, soit une augmentation de plus de 39 milliards Fcfa. Pour cette année, il est prévu que chacune des 360 communes, sans distinction de poids économique ou démographique, reçoive une enveloppe de 100 millions Fcfa à ce titre. A l'ouverture des toutes premières assises générales de la commune, il y a deux semaines à Yaoundé, le Premier ministre a déclaré que l'augmentation de cette enveloppe pour les exercices à venir serait conditionnée aux résultats de chacune des collectivités territoriales décentralisées sur le terrain.

Pour mémoire, depuis 2010, environ 700 milliards Fcfa ont été transférés aux communes, « sans que les populations ne ressentent toujours l'impact de ces fonds sur leur quotidien ou leur environnement », regrettait, dans une tribune publiée dans la presse le 17 août dernier, le sénateur Rdp Mohaman Gabdo Yahya, qui est par ailleurs lamido de Banyo, dans la région de l'Adamaoua.

Youtube

Des chaînes qui rendent célèbres

La plateforme qui fait fureur donne la possibilité à de jeunes camerounais de s'y faire de l'argent.



Par Rachel Ngo Nwaha (Stagiaire)

Youtube est le réseau social qui fait rêver certains Camerounais. En effet, il a le vent en poupe depuis quelques temps. L'on remarque une montée en puissance de jeunes qui créent des chaînes Youtube. Ils publient régulièrement du contenu et de façon périodique. Ce sont des youtubeurs. Entre « *tour avec ta star, tchin tchin, trois minutes du peuple* », les chaînes se créent de partout, et certains d'entre elles connaissent un grand succès. C'est le cas de trois minutes du peuple de Steve Fah qui compte à ce jour près de 33 066 abonnés.

Mélanie, étudiante à l'Université de Yaoundé II- Soa est assise sur un tabouret au bord de la rue. Téléphone entre les mains, écouteurs aux oreilles, ses yeux sont rivés sur son Smartphone, pour cause, elle suit l'émission « *tour avec ta star* » de la Youtubeuse Elise Mido « *Tour avec ta star est une émission passionnante. J'aime beaucoup le concept. Le monde des stars me fait rêver, j'aimerais en savoir plus sur celles-ci et grâce à cette émission je suis servie* », fait-elle savoir subjuguée. « *L'avantage avec Youtube c'est que je peux télécharger les éditions qui m'ont intéressée et les revoir quand j'en ai envie. C'est le cas de l'édition sur Samuel Eto'o qui est ma star préférée. J'espère créer ma chaîne Youtube un jour aussi* » renchérit l'étudiante.

Sur ce réseau social, il n'y a qu'une seule condition à respecter. L'éthique. Au-delà du rêve néanmoins, l'atteinte d'un nombre important d'abonnés nécessite un grand travail en amont ainsi que de la patience. Pour certains youtubeurs, pour prospérer sur cette plateforme et gagner de l'argent il faut posséder non seulement de la persévérance, mais il faut également connaître certains « *secrets du métier* » ; à savoir créer un contenu de qualité qui intéresse les gens, être régulier et publier une vidéo au moins une



fois par semaine, produire des vidéos de qualité, faire un choix pertinent de thématique, savoir filmer et utiliser des logiciels de montages en ligne. Enfin, il faut s'armer de patience.

Rémunération

La plateforme paie le youtubeur après 10.000 vues. Concrètement après avoir recensé le nombre de vues, Google adsense qui est la régie publicitaire de Google, va ainsi intercaler de la publicité sur vos vidéos, enfin, le youtubeur peut décider de mettre directement de la publicité. « *Pour réussir sur ce réseau social, il faut avoir une grande communauté qui vous suit. Une agence de publicité sera à même de*

proposer la publicité à un youtubeur qui a 50.000 abonnés qu'à celui qui a 200 abonnés », explique Baba Wamé, enseignant de cyberjournalisme à l'Ecole supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication (Esstic). Pour lui, cela constitue un moyen d'auto-emploi pour les jeunes. « *L'avantage pour les jeunes de travailler sur Youtube est le lieu du travail. On peut mettre du contenu sur cette plateforme à partir de la maison avec un appareil pas assez sophistiqué comme un Smartphone, une tablette. On peut également travailler sur une thématique qui passionne l'internaute* », croit-il savoir. Par ailleurs, il « *invite les youtubeurs à beaucoup de persévérance car sur cette plateforme, on ne gagne pas du jour au lendemain* ».



Elise Mido

La youtubeuse des stars

La promotrice de l'émission *tour avec ta star* a innové sur la toile avec son émission qui fait une incursion dans la vie de ces icônes.



Par Rachel Ngo Nwaha (Stagiaire)

Il a fait de ses convictions, son leitmotiv. « *Il faut croire en ses rêves et seul le travail paye* », affirme Elise Mido. La jeune femme essaie d'appliquer ces paroles dans son quotidien. Elle est d'ailleurs la promotrice et présentatrice de l'émission « *Tour avec ta star* », une émission sur la vie des stars du Youtube. C'est donc avec ardeur que la jeune femme s'est mise au travail, il y a de cela un an pour mettre sur pied cette émission. Celle-ci est inspirée d'un concept américain que la diplômée en journalisme a décidé d'adapter au contexte camerounais.

Elise Mido immerge donc ses abonnés dans le monde de stars, des strasses et paillettes qui fait rêver plus d'uns. Dans un souci de se rapprocher de son public cible qu'est la jeunesse, elle décide d'entrer dans le jardin secret des stars qui éblouissent les jeunes. A travers une interview, elle parcourt un ensemble de questions qui permettront de

mieux connaître la star et ses projets. Petite touche originale, l'interview se passe dans une voiture, d'où le nom « *tour avec ta star* ». Son but étant de toucher au maximum la jeunesse, elle décide de créer une chaîne Youtube dans laquelle elle publie les épisodes de son émission. Quel meilleur moyen pour toucher la jeunesse que de travailler dans le monde des Tic ? Et les résultats sont visibles. En effet, l'émission « *tour avec ta star* » compte près de 18.545 abonnés avec 1.2570113 vues. Avec ce nombre de vues, sa chaîne est rentable, une récompense pour tous les efforts fournis. Du contenu, elle en ajoute tous les mois. Jusqu'ici, elle a déjà eu à interviewer des stars telles que Coco argenté, Nyangono du Sud, le footballeur Samuel Eto'o et l'artiste musicien Molaré en Côte d'Ivoire. Réaliser ce rêve a été possible avec le soutien de sa famille (un père Douala et une mère Bassa).

Csu au Cameroun

Les propositions de l'Oms

La directrice régionale pour l'Afrique de cette organisation propose entre autres de mettre en place un système qui permet aux populations de contribuer et de s'appuyer sur le secteur privé.

 Par Guy Martial Tchinda

Après trois jours de visite officielle, Dr Rebecca Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (Oms Afro) a quitté la terre camerounaise le 23 février dernier. Son séjour lui aura permis de multiplier les audiences pour prendre le pouls de la situation sanitaire du pays. « J'ai exprimé mes félicitations au pays pour le fait que le chef de l'Etat a décidé de travailler pour aller vers la Couverture santé universelle (Csu). Il s'agit d'une stratégie selon laquelle le gouvernement travaille à satisfaire les droits des populations aux soins de santé mais aussi aux interventions de prévention », a-t-elle déclaré après l'audience que lui a accordée le ministre de la Santé publique, Malachie Manaouda. « La prévention est très importante. Elle concerne le travail multisectoriel pour s'adresser aux déterminants de la maladie. Je sais qu'il y a des réflexions qui sont en cours ici pour commencer le processus et le ministre m'a rassuré qu'il met beaucoup d'accent sur la décentralisation du système de santé pour avoir les districts forts », a-t-elle poursuivi. « Il existe les expériences d'autres pays que l'Oms peut partager avec le Cameroun non seulement en ce qui concerne le financement de la santé qui est un volet très important pour voir le budget public augmenter mais aussi pour voir les



Dr Matshidiso Moeti administrant le vaccin à un enfant à l'Hôpital de district de Biyem-Assi.

populations contribuer à leur santé. Il y a des possibilités d'organiser le système d'assurance sanitaire pour permettre aux populations de contribuer. Nous voulons aussi explorer le rôle du secteur privé qui est très dynamique au Cameroun. Il peut contribuer non seulement au financement mais aussi à la prestation des services. Ce que nous pouvons offrir c'est l'expertise de l'Oms et le partage d'expérience d'autres pays », a proposé la directrice régionale de l'Oms Afro. Dr Moeti a également saisi l'occasion de sa visite pour faire le tour de quelques formations sanitaires. « Les hôpitaux de district constituent des structures importantes dans le progrès vers la Couverture santé universelle. Je suis aussi

Couches jetables

Levée partielle de l'interdiction de vente

 Par Guy Martial Tchinda

Dans un communiqué qu'il a signé le 21 février dernier, le ministre du Commerce informe le public qu'« à l'issue d'une première série d'évaluations de la traçabilité technico-règlementaire des couches jetables infantiles réalisée à la diligence du Laboratoire national de contrôle de qualité des médicaments et d'expertise (Lanacome), 10 marques peuvent être à nouveau commercialisées. Cette décision intervient neuf jours après la réunion tenue à Yaoundé, suite à une alerte de l'Agence des normes et de la qualité (Anor) sur la circulation sur le marché camerounais des couches représentant une menace pour la santé des bébés. Celle-ci avait conduit à la suspension de vente de ces produits sur l'ensemble du territoire national. Même si les doutes ont été levés sur la nuisance de certains de ces produits sur la santé des enfants, leur impact sur l'environnement qui les accueille après usage reste significatif. Les couches jetables prennent en effet au moins 100 ans pour se dégrader.

ravie de savoir que les structures sanitaires ici (Cameroun, Ndlr) ont intégré le dépistage du Vih dans le suivi prénatal des femmes enceintes. Le fait de référer toute personne dépistée positive dans le même hôpital pour avoir le traitement est très important », s'est-elle réjoui à l'Hôpital de district de Biyem-Assi dans l'arrondissement de Yaoundé VI, une des formations sanitaires qu'elle a visitée, et où elle a administré le vaccin à un enfant.

Glaucome

Première cause de cécité irréversible

Des experts l'ont relevé au cours du Congrès de la Société camerounaise d'ophtalmologie qui a passé cette pathologie au scanner les 21 et 23 février derniers.

 Par Guy Martial Tchinda

« Glaucome et basse vision », c'est sur ce thème que s'est tenu le 25e Congrès de la Société camerounaise d'ophtalmologie (Sco) du 21 au 23 février dernier à Yaoundé. La rencontre a permis aux experts des maladies de l'œil venus de plusieurs pays d'Afrique de passer au scanner, cette pathologie irréversiblement cécitante. « Le glaucome est certainement le plus grand défi que doivent relever les ophtalmologistes parce que c'est une maladie qui, au début, ne vous fait pas mal mais qui détruit insidieusement et irréversiblement votre nerf optique et vous ne vous rendez compte qu'au dernier moment lorsque vous êtes déjà aveugle. Et en ce moment-là, il n'y a plus rien à faire », a expliqué Pr Côme Ebana Mvogo, président de la Sco. « Il n'y a pas de signes spécifiques qui conduisent au diagnostic donc, il faut analyser un faisceau d'arguments pour avoir une forte présomption et là, on décide soit de mettre le malade sous traitement à vie, c'est-à-dire qu'il met des médicaments dans ces yeux tous les jours, soit on l'opère. Et puisque le malade ne ressent aucun mal, il accepte difficilement cette chirurgie », a-t-il poursuivi en indiquant que le

glaucome constitue la première cause de cécité irréversible. « Tout le monde doit se faire dépister, surtout s'il a des patients glaucomateux dans la famille. Ce dépistage doit être systématique à partir de 40 ans. Il ne faut non plus se faire prescrire les lunettes de lecture au bord de la rue », a conclu Pr Mvogo.

La prise en charge du glaucome est donc, à en croire des experts, une affaire de tous. Prenant part à ce Congrès aux côtés des dizaines d'autres exposants, Richard Mouangue, responsable du laboratoire égyptien Orchidia au Cameroun, a expliqué que « le patient est au centre de nos intérêts. Présentement nous disposons des produits pour toutes les pathologies comme des problèmes de tensions oculaires. Nous avons des anti-allergiques, des larmes artificielles. Et nous sommes présents au Congrès pour vulgariser davantage ces produits auprès des experts.



Cérémonie d'ouverture du Congrès.

C'est notre manière de participer à cette lutte contre le glaucome ».

La Société camerounaise est une société savante qui regroupe les ophtalmologistes camerounais, étrangers et tous ceux qui ont un intérêt dans la prévention de la cécité et la promotion de la vue.

Reconnaissance

Dikonguè Pipa a son monument à Ouagadougou

La sculpture en bronze haute de 2,5 m a été dévoilée hier dimanche 24 février 2019 sur la place des cinéastes, en marge du cinquantième du Fespaco.



Par Marthe Ndiang

Sur la place des cinéastes à Ouagadougou au Burkina Faso, trône depuis hier dimanche, 24 février 2019 le monument à l'image de Jean-Pierre Dikonguè Pipa. Le célèbre réalisateur camerounais, n'est plus le grand absent de cet espace dédié aux cinéastes ayant déjà remporté l'Étalon d'or du Yennenga au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco). L'ancien apprenant du Conservatoire indépendant du cinéma français en France ne cache pas sa joie. Son épouse et sa fille qui sont aussi de la partie. La voix chargée d'émotions, Dikonguè Pipa s'est dit fier d'être Camerounais et d'être ainsi honoré de son vivant. Le monument haut de 2,5 m est une œuvre du sculpteur burkinabé Ky Siriki. Il s'agit précisément d'une sculpture en bronze qui aura nécessité six mois de travail.

L'édifice a été dévoilé hier dimanche par le délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala (Cud) Fritz Ntonè Ntonè et le maire de Ouagadougou, en présence du ministre des Arts et de la Culture (Minac), du ministre de la Culture et du tourisme du Burkina et de la di-

rectrice générale de CordiaProd, Marie Christine Whassom. C'est d'ailleurs à cette dernière que l'on doit cet hommage au père de « Muna moto » (l'enfant de l'autre en langue duala). En effet, au cours d'un de ses voyages au pays des hommes intègres, elle va se rendre compte que le seul Camerounais à avoir remporté l'Étalon d'or du Yennenga n'a pas son effigie aux côtés des autres géants du cinéma africain sur la place à eux dédié. Or, ce prix date de 1976. Dès lors, avec son équipe, elle va tout mettre en œuvre pour qu'en marge du cinquantième du Fespaco, un monument aux traits de Jean-Pierre Dikonguè Pipa soit érigé. La place des artistes qui a été construite en 1986 et inaugurée un an plus tard, compte désormais la statue du presqu'octogénaire.



Jean-Pierre Dikonguè Pipa sur la place des cinéastes à Ouagadougou.

One man show

Ulrich Takam égaye son public

Pendant 90 min, l'humoriste a tenu en haleine ses fans à l'Institut Goethe.



Par Vanessa Bassale

Debout depuis près d'une heure, Géraldine Assa rie aux éclats. De ses yeux s'échappent des larmes. Des larmes de joie. Juste à côté d'elle, un jeune homme courbé tient ses côtes. Fatigué d'avoir ri, il reprend peu à peu son souffle. A l'Institut Goethe le 22 février dernier, la bonne humeur est contagieuse. Vêtu d'un pantalon noir, d'une chemise blanche et d'une jaquette noire, Ulrich Takam, le responsable de ce fou rire présente « *D'un coup* », son 3e One man show. Ce spectacle, c'est le résultat de plusieurs mois de travail et de répétition. Pas question de se laisser déconcentrer par les cris, les acclamations et surtout les rires d'un public conquis. Il faut rester sérieux et concentré pour parler de corruption, de tribalisme et de discrimination. De la concentration et du sérieux, oui mais pas trop. L'humoriste n'oublie pas que le but de ce spectacle est de faire rire le public. Rire du quotidien, rire de ses malheurs, rire pour ne pas pleurer. « *80% des histoires que je raconte, je les ai personnellement vécues* », prévient le jeune homme.

C'est avec beaucoup de tact qu'il raconte par exemple pourquoi il a décidé de faire le concours de l'École nationale des instituteurs de l'enseignement général. Une école qui était pour lui une prison. Une prison dans laquelle il a rencontré des personnes qui à la



recherche d'un matricule. Malgré leur licence ou leur mas-

ter, ces Camerounais n'ont eu d'autre choix que de se présenter à ce énième concours. Ceci après avoir préalablement échoué à tous les autres parce que n'ayant personne pour les parrainer. Comme son objectif n'est pas de faire pleurer, l'humoriste saupoudre son récit d'une bonne dose d'argot, de grimaces et de vannes. Des ingrédients qui rendent le tout digeste.

Outre ses textes bien construits et ses transitions subtiles, Ulrich Takam a émerveillé le public par son jeu d'acteur. Sans trop peine, il incarne un délinquant, un jeune homme de bonne famille, un fou, etc. D'un univers à un autre, il transporte l'assistance. « *Il n'y a pas eu de temps morts, on a ri quasiment sans arrêt pendant 90min* », confie une spectatrice satisfaite. A la fin du spectacle, plusieurs spectateurs ont pris part à l'échange que celui qui est nommé dans la catégorie « *Meilleur humoriste* » pour les Canal 2'Or a eu avec les journalistes.

Il faut préciser que ce one man show n'est pas le premier que présente le comédien. En 2016, son spectacle « *Faut pas rêver* » le révèle au public. L'année d'après, il sort « *Ensemble* ». Des fans de l'artiste ont d'ailleurs reconnu quelques passages des deux précédentes réalisations dans cette nouvelle production.

Course de l'Espoir

Des athlètes étrangers bourdent la compétition

Sur les 28 attendus dans les catégories seniors messieurs et dames, seuls trois ont pris part à la compétition samedi dernier à Buea.



Par Renaud Inang, à Buea

De nombreux athlètes étrangers n'ont pas réussi à braver la peur, pour se rendre à Buea dans la région du Sud-Ouest, à la faveur de la 24e édition de l'ascension du mont Cameroun dénommée « Course de l'Espoir ». D'après les chiffres mis à la disposition de la presse par le directeur technique national, Michel Nkolo, seuls trois coureurs sur les 28 attendus dans les catégories seniors messieurs et dames, ont pris le départ de la course, au Molyko Omnisport Stadium samedi, 23 février 2019. Huit pays étrangers étaient pourtant annoncés à cette grand-messe de l'athlétisme, comme l'ont démontré des pancartes la veille, lors du défilé des différentes délégations. Parmi lesquelles : le Nigeria, l'Ouganda, le Zimbabwe, la France, la République Centrafricaine, le Niger, l'Azerbaïdjan et le Kenya qui devaient se joindre au Cameroun.

Reste qu'aucune version officielle n'a été donnée par le comité d'organisation pour justifier l'absence des 25 coureurs. Les trois athlètes étrangers ont rivalisé d'adresse avec 117 autres locaux de la catégorie senior messieurs dans la montagne. Une épreuve au cours de laquelle, Eric Mbacha termine premier en 4h 40' 09". L'athlète de 36 ans originaire de la région du Nord-Ouest remporte sa troisième course dans cette compétition, après celles de 2014 et de 2011. Il est suivi d'Ali Mohamadou (4h 44' 34") et de God-



Résultats de la Course de l'Espoir 2019

Podium messieurs

- 1- Eric Mbacha (Nw) 4h 40' 09"
- 2- Ali Mohamadou (Nw) 4h 44' 34"
- 3- Godlove Gabsibuin (Nw) 4h 46' 09"

Podium dames

- 1- Tatah Carine (Nw) 5h 33' 46"
- 2- Lisette Ngalim (Nw) 5h 37' 41"
- 3- Yvonne Ngwaya (Nw) 5h 51' 50"

love Gabsibuin (4h 46' 09"), vainqueur de l'édition 2018. Dans la catégorie senior dames, Tatah Carine, vainqueur l'an dernier conserve son titre. La jeune athlète de 21 ans originaire du Nord-Ouest, a enregistré un chrono de 5h 33' 46". Comme l'année dernière, Lisette Ngalim (vainqueur en 2014 et 2017) est arrivée en deuxième position en 5h 37' 41". La troisième place du classement a été occupée par Yvonne Ngwaya (5h 51' 50"), qui a déjà remporté cette

course à sept reprises (2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2015 et 2016).

Au cours de cette 24e édition de la Course de l'Espoir, 241 athlètes au total sur les 521 enregistrés ont pris part à la compétition, présidée par le ministre des Sport et de l'Education physique (Minsep), Narcisse Mouelle Kombi, dans un stade à moitié vide. Malgré la sécurité renforcée, plusieurs habitants ont brillé par leur absence.

Jules Kom Kom

Le défenseur de la paix

L'athlète a reçu une prime spéciale du Minsep d'un montant de 200.000 Fcfa pour son engagement citoyen samedi, 23 février 2019 à Buea.



Par V Renaud Inang, à Buea

L'arrivée de Jules Kom Kom suscite des ovations du maire public présent dans les gradins du Molyko Omnisport Stadium samedi, 23 février 2019. L'athlète inscrit dans la catégorie senior messieurs franchit la ligne d'arrivée, plus d'une heure d'horloge après le premier coureur. Enveloppé dans le drapeau national, les genoux au sol, Jules Kom Kom brandit la tige d'une plante communément appelée « Arbre de paix », qu'il tient dans sa main gauche. C'est d'ailleurs avec ce déguisement qu'il est allé dans la montagne. Le geste est salué par la foule, qui ne s'intéresse plus à la cérémonie de remise des récompenses aux vainqueurs des différentes catégories de cette 24e édition la Course de l'Espoir en cours.

Le ministre des Sports et de l'Education physique (Minsep), Narcisse Mouelle Kombi, qu'accompagnaient d'autres autorités administratives et sportives du Sud-Ouest, sont également émus par l'enthousiasme de l'athlète à défendre la paix. Raison pour laquelle, une prime spéciale du Minsep lui sera remise pour « son engagement citoyen à promouvoir la paix et l'unité ». A-t-on appris. Le prix improvisé à la dernière minute, a été immédiatement introduit sur la liste des récompenses à distribuer. C'est ainsi que peu avant la remise du trophée aux vainqueurs de la course des catégories seniors, Jules Kom Kom est invité à se présenter sur l'estrade, sous des encourage-



gements du public. En plus d'une médaille en Or et d'un bouquet de fleur, le coureur âgé de 29 ans a également reçu du Minsep, une enveloppe d'un montant de 200.000 Fcfa. Pour manifester sa joie, l'athlète remet à Narcisse Mouelle Kombi une tige d'arbre de paix et l'invite à la brandir en signe de paix, dans cette partie du pays, en proie à une crise socio-politique depuis bientôt trois ans.

Coulisses

Nyangono du Sud encensé par le public



Par Renaud Inang, à Buea

La prestation n'était pas prévue au Molyko Omnisport Stadium, à la faveur de la 24e édition de la Course de l'Espoir samedi, 23 février 2019 à Buea. Mais,



Nyangono du Sud, arrivé au petit matin, s'est laissé emporter par ses émotions, dans un stade à moitié vide. Après une série de photos avec les spectateurs, parmi lesquels les éléments de la police et de la gendarmerie qui assuraient la sécurité, celui qui est également président de la ligue régionale d'athlétisme du Sud (principale raison de sa présence à l'évènement), a demandé à rejoindre l'estrade pour un spectacle de courte durée. Malgré l'absence de ses danseuses, le « Lion beti », comme il se fait appeler, a détendu à sa manière l'atmosphère avec le remix de « Foup Fap ». Un titre dans lequel a collaboré son jeune collègue Tenor. « Le show n'était pas prévu. C'est la raison pour laquelle je ne suis pas venu avec mon arsenal qui devait faire des choses. Mais c'est l'émotion qui m'a poussé à prester », a-t-il déclaré à la fin de son show improvisé.

Championnats professionnels

La Lfpc engage un bras de fer avec la Fecafoot sur la désignation des arbitres

Prérogative pourtant dévolue à la Fédération camerounaise de football, la Ligue de football professionnel du Cameroun a choisi de braver les textes.



Par Dimitri Mebenga

Quelques semaines après le lancement avorté des championnats de football professionnel Ligue 1 et 2, saison 2018-2019 par la Ligue de football professionnel du Cameroun (Lfpc), l'entité que dirige Pierre Semengue, président de la Lfpc fait à nouveau couler beaucoup d'encre et de salive dans les milieux sportifs et du football en particulier.

En effet, la rencontre de la 5e journée de Ligue 1 devant opposer Apejes de Mfou à New Star de Douala n'a pas pu se jouer. Pour cause, les deux équipes se sont retrouvées au stade Omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé avec deux groupes d'officiels. L'un désigné par la Fédération camerounaise de football (Fecafoot) et l'autre par la Lfpc. Le commissaire du match, René Joly Banoback n'a pas eu d'autres choix que d'annuler la partie au grand dam des supporters qui sont venus vivre le spectacle, acquérant au préalable des tickets contre somme d'argent. Ces derniers ont voulu se révolter contre cette attitude, mais ils ont été priés par les agents de la police présents sur les lieux qui ont appelé au calme, afin que tout détenteur de ticket soit remboursé. Il faut préciser que c'est le seul match qui ne s'est pas joué, tous les autres se sont déroulés normalement. L'imbroglia a commencé jeudi dernier. Jusqu'à une certaine heure, les dirigeants de club n'avaient pas encore le programme officiel des rencontres de la 5e journée à 48 heures celles-ci. Ce n'est qu'aux environs de 18h que la programmation est rendue disponible. A la Lfpc, une source qui a requis l'anonymat explique que « c'est la désignation

des arbitres qui est la cause de ce retard. Les arbitres devant officier les rencontres des 5e, 6e, 7e et 8e journées n'étaient pas encore connus », sans toutefois préciser à qui incombe la faute. Suite à ce désagrément, le secrétaire général de la Fecafoot, Benjamin Didier Banlock a signé un communiqué de presse 24h plus tard dans lequel il informait les arbitres et arbitres

assistants officiant en Ligues 1 et 2 que « seules les désignations faites par la commission centrale des arbitres de la Fecafoot doivent être prises compte ». Et par conséquent que « tout arbitre ou arbitre assistant qui ne respectera pas scrupuleusement cette disposition s'expose à l'ouverture d'une procédure disciplinaire » conclut-il.

Sans se faire prier, quelques heures après, Henri Balla Owono, chargé d'études au Secrétariat général de la Lfpc a, à travers un épistolaire, riposté à la communication de la Fecafoot en ces termes, « les programmations signées du Secrétaire général de la Lfpc, seul garant de l'organisation, de



Des supporters qui attendent d'être remboursés.

l'administration et de la gestion des compétitions de la Lfpc font foi. L'article 79 des statuts de la Fecafoot dispose que le secrétaire général de la Fecafoot s'occupe de l'administration et la gestion des compétitions nationales à l'exception de celles organisées par les ligues spécialisées et la Lfpc ».

Statuts Fifa

L'article 14 alinéa 1 des statuts de la Fédération internationale de football association (Fifa) dispose pourtant que « chaque association membre doit disposer en son sein une commission d'arbitrage qui lui est directement subordonnée ». Aussi, ladite commission est chargée de désigner les arbitres pour les matches des compétitions organisées par l'association membre ou pour tout autre tournoi. Dans le même ordre d'idées, l'atelier organisé au Caire en Egypte du 09 au 15 mars 2018 à l'intention des présidents des commissions et responsables d'arbitrage des associations membres a adopté la résolution ci-après : « l'organisation, les normes et le développement de l'arbitrage doivent être contrôlés exclusivement par la Fédération et ne peuvent en aucun cas être supervisés ni contrôlés par d'autres instances tels que les ligues, les syndicats et les gouvernements ». L'atelier avait aussi recommandé que chaque association membre se dote d'un véritable département d'arbitrage gage d'un développement équilibré du corps.

Salaires des joueurs

La Fecafoot convie tous les acteurs ce jour



Par Dimitri Mebenga

Dans le souci de trouver une solution aux problèmes d'arriérés de salaires des joueurs de 24 clubs de Ligues 1 et 2, le président de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), Seidou Mbombo Njoya va présider ce lundi 25 février au siège de l'instance du football camerounais, une réunion de concertation en présence de toutes les parties prenantes à savoir : le ministère des Sports et de l'Education physique, la Ligue de football professionnel du Cameroun (Lfpc), du Syndicat national des footballeurs du Cameroun (Sycec) et des 24 clubs concernés.

« Nous référant aux correspondances de la Fédération internationale des footballeurs professionnels et de la Fédération internationale de football association respectivement datées des 05 et 18 février, nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il est reproché à 24 clubs évoluant en championnat professionnel camerounais de n'avoir pas honoré depuis la saison 2017-2018 à leurs engagements contractuels vis-à-vis de leurs joueurs qui continuent de réclamer primes et salaires datant de la saison précitée et de celle en cours », écrit le patron de la Fecafoot au président de la Ligue de football professionnel du Cameroun, qui selon l'instance faitière du football national est le bras séculier de la Fecafoot et délégataire de la gestion de ce secteur du football



Seidou Mbombo Njoya, Président de la FECAFOOT.

au Cameroun.

A cet effet, il a été demandé au président de la Lfpc, Pierre Semengue de dresser au plus tard ce jour : l'état des arriérés de salaire et primes dus aux joueurs par les 24 clubs cités dans la correspondance de la Fédération internationale des footballeurs professionnels (Fifpro) de même que les mesures qu'il suggère de prendre à son niveau pour le règlement à brève échéance de ces arriérés de salaires et primes.

Résultats de la 5e journée Ligue 1

- Colombe # Coton 0-0
- Tonnerre # Dragon 1-2
- Avion # Union 1-0
- Apejes # New Stars (reporter)
- Unisport # Feutcheu 0-0
- As Fortuna # Yosa 1-0
- Astres # Stade Renard 1-1
- Ums # Eding 0-0

Résultats de la 5e journée Ligue 2

- As Matelots # Panthère 0-2
- Fap # Canon 0-0
- Bamboutos # Ofta 1-0
- Lion Blessé # Renaissance 0-1
- As Etoa Meki # Bang Bullet 0-0
- Aigle # Leopards 1-1
- Racing # Yafoot 2-0



Promote 2019

Le train est rentré en gare

Hier 24 février, les rideaux sont tombés sur la 7^e édition du Salon international de l'Entreprise, de la Pme et de l'entrepreneuriat de Yaoundé.

 Par Perrine Masso

De la foule à n'en point finir. En famille ou en mode solitaire, le 24 février était l'occasion pour beaucoup de faire leurs adieux à Promote, Acte 7. Sur le site de la colline de Nkolnyada, hier dans l'après-midi, dans la cité capitale, c'est l'affluence des grands jours. Dès l'entrée, la musique qui s'échappe des ondes de la Crtv FM 94 agrémente les oreilles des visiteurs. Entre collègues et exposants rencontrés ici, c'est l'heure des ultimes agapes. « *C'est le dernier jour, nous avons passé toute la semaine à travailler ; c'est le moment pour nous de nous réjouir* », déclare l'un d'eux, la mine heureuse.

A quelques mètres de là, des exposants sont en plein déménagement. Malgré le beau monde présent sur les lieux, ceux-ci ne semblent pas intéressés. Dans une entreprise spécialisée dans la transformation de la peau de bœuf en cuir, les employés procèdent au rangement. Ils essuient, plient et encartonnent ce qu'ils exposaient encore il y a de cela quelques heures. « *On ne veut pas attendre qu'il fasse sombre pour commencer à réfléchir sur comment faire pour déplacer nos produits jusqu'à notre base. Autant mieux commencer quand il fait encore jour, c'est plus aisé* », confie Hamadou Moustapha, corroyeur. De même, au niveau du



Aux dernières heures de Promote 2019.

stand de l'armée, les uns et les autres sont en mode décampement.

Côté profit, à chacun son histoire. Tandis que certains disent avoir fait carton plein, d'autres par contre s'activent encore jusqu'à la dernière minute dans le but d'engranger plus de bénéfices. Pour la cause, les soldes ont semblé être la solution. Tenez, dans un stand où étaient achalandées des chaussures à 10 000 Fcfa, voire plus, les montants ont été revus à la baisse.

« *Je suis obligée de casser les prix maintenant. Je veux tout liquider pour pouvoir au moins récupérer ce que j'ai dépensé comme argent en venant ici* », confie entre deux cris Rosette Tchameni. Alors que cette dernière se plaint encore, chez Bouba Ousmanou la vie est plutôt rose. « *Promote 2019 m'a permis de faire des rencontres, de réaliser des échanges avec d'autres artisans mais surtout de vendre. Je suis vraiment content car j'ai beaucoup vendu. J'étais là en 2017 mais cette année, Promote m'a été très fructueux* », raconte-t-il tout sourire. Même son de cloche chez Asta Tchimete. Pour elle, Promote 2019 c'est un satisfécit total.

Bien que la cinquantenaire soit autant enthousiaste, Maria Nga, une camerounaise résidant en France, trouve que les organisateurs du Salon Promote peuvent mieux faire. « *J'ai l'habitude de fréquenter ce genre d'événement et je sais qu'en général, c'est interdit aux véhicules et je trouve qu'il y a trop de véhicules qui circulent et cela gêne énormément les visiteurs. Je pense sincèrement que les organisateurs devraient revoir cet aspect* », a-t-elle indiqué non sans ajouter que des efforts devraient également être faits sur la communication de cet événement d'envergure.

Promote et les autres

Une septième édition pas très rentable

Durant ce rendez-vous des affaires, les activités parallèles au Salon n'ont pas tourné à plein régime.

 Par Cyril Marcel Essissima

Comme à l'accoutumée, le Salon Promote a fait apparaître de petites activités aux alentours du Palais des congrès. Pour cette septième édition qui s'est refermée hier 24 février, les petits commerces autour du site abritant l'événement n'ont pas été très juteux. Pour la plupart, ces commerçants installés de part et d'autres du boulevard Jean Paul II proposent essentiellement des denrées alimentaires. On y retrouve, entre autres, des grillades, du chawarma, des glaces, des saucisses, des beignets, des omelettes, des fruits, des boissons gazeuses, etc. Toutes ces activités ont en commun de permettre aux visiteurs et mêmes à certains exposants de prendre du bon temps. C'était encore le cas la veille de la clôture.

Toutefois, les avis sont unanimes : la septième édition du Salon Promote n'a pas été très bonne par rapport aux années antérieures. « *Je suis là depuis le début, mais ça ne donne pas. C'est difficile, malgré tous nos efforts pour satisfaire la clien-*



Des vendeurs. Moisson maigre à l'issue de Promote 2019.

tèle », témoigne Larissa qui propose de la bière et du poisson cuit à la braise. De l'autre côté de la route, Jeannette

pour faire entrer un peu d'argent émettent le vœu que la prochaine édition leur soit plus bénéfique.

et sa tante sont également déçues. « *Il n'y a pas d'affluence* », confesse la vendeuse de « *pili-pili* », l'air un peu découragé. Et cela se ressent dans ses recettes qui oscillent entre « *30 000 et 50 000 Fcfa* ». Or « *l'an surpassé, on gagnait jusqu'à 70 000 Fcfa* », se souvient-elle.

Même s'il a pris le train en marche, Pharel, un vendeur de glaces, est néanmoins un habitué du Salon. Son expérience lui permet de juger cette édition « *mauvaise* » par rapport à son activité. Car, contrairement à la sixième édition, c'est à peine s'il parvient à faire une recette de « *60 000 Fcfa* » cette année. Par ailleurs, il « *constate qu'il n'y a pas beaucoup de visiteurs. Peut-être que les organisateurs n'ont pas bien assuré* », croit-il savoir, attendant désespérément qu'un miracle s'opère avant la clôture. Au final, tous ces commerçants qui profitent de cet événement



Sosucam

Le « Made in Cameroon » à l'honneur

Le leader du secteur du sucre au Cameroun a brillamment participé au 7^e Salon international de l'Entreprise, de la Pme et de l'Artisanat de Yaoundé à travers la marque Princesse Tatie.



Par Wamba Sop

Le 20 février dernier, le premier ministre, Joseph Dion Ngute, s'offre une tournée des stands lors du 7^e Salon international de l'Entreprise, de la Pme et du partenariat de Yaoundé (Promote). Se muant en guide de circonstance au service du chef du gouvernement, Luc Magloire Mbarga Atangana, le ministre du Commerce, conduit Joseph Dion Ngute au stand commercial de la Société sucrière du Cameroun (Sosucam). Ce dernier est chaleureusement accueilli par le directeur général adjoint de l'entreprise, Samuel Libock. « C'est le sucre que nous consommons tous ! », s'exclame le Premier ministre, visiblement conquis par le spectacle qui s'offre à lui.

A Promote 2019, Sosucam s'est déployée à travers son stand commercial, situé presque à l'entrée du site qui abritait l'événement. Le stand corporate quant à lui a été disposé dans l'enceinte du bâtiment principal du Palais des Congrès. Le leader de la filière sucre au Cameroun a axé sa présence à ce Salon sur trois piliers. Il s'est agi tout d'abord de mettre en avant le « Made in Cameroon », maître mot de l'entreprise. Sosucam produit en effet du sucre 100% camerounais fait à base de canne à sucre cultivée au Cameroun par des Camerounais. La marque Princesse Tatie, mise en avant par Sosucam durant Promote 2019 dans son stand commercial, est un exemple de ce « Made in Cameroon » qu'il faut promouvoir. A l'instar du Premier ministre, plusieurs visiteurs se sont dits émerveillés par le déploiement de Sosucam. Certains n'ont d'ailleurs pas hésité à se ravitailler en sucre à l'espace vente aménagé pour la circonstance.

La participation de la Société sucrière du Cameroun à la 7^e édition de Promote a aussi été motivée par l'envie de faire la promotion de la qualité produit. Sosucam propose à sa clientèle des produits de référence internationale certifiés ISO 9001, ISO 2000 et FSSC 2200. Par ailleurs, il était question pour le leader de l'industrie du sucre au Cameroun de présenter son savoir-faire, lequel est dans l'air de la modernité et place le consommateur au centre de ses préoccupations.

Au-delà de tout ceci, Sosucam, apôtre du « Made in Cameroon », mène un autre combat contre la contrebande. D'après les responsables de l'entreprise, du sucre contrefait se retrouve régulièrement sur le marché camerounais. Source de concurrence déloyale, ces produits non contrôlés sont un cancer pour la filière et sont susceptibles de mettre la santé des consommateurs en danger. Le phénomène profite surtout de la porosité des frontières à certains endroits du pays, notamment dans la région du Sud.

La Sosucam s'est donc également servi de l'espace Promote 2019 comme d'une tribune pour tirer la sonnette d'alarme et sensibiliser les consommateurs à travers la distribution de tracts et flyers éducatifs. Le but étant de faire reculer cette pratique qui nuit gravement aux affaires.



Le Premier ministre accueilli par le Dga au stand commercial.



Des clients se bousculent pour se ravitailler en sucre de marque Princesse Tatie.



Chez Sosucam, le client est aux petits soins.